

# GEB - NOUT

Et maintenant ????

Les « 10 ans de Geb-Nout », le point sur dix années écoulées

- un socle pour évoluer dans la recherche sur les thèmes « sol-culture-alimentation-soins »
- animer ce lieu de transmission, d'échange et de rencontres interdisciplinaires.

Nous nous sommes faits l'écho du courrier reconnaissant Geb-Nout comme « association d'intérêt général ». Cette réponse fait suite à notre demande déposée à l'automne dernier.

Le courrier de la Direction départementale des finances publiques est daté du 10 Octobre 2016. On peut lire : « ....l'association constitue(donc) un organisme d'intérêt général à caractère scientifique et participant à la défense de l'environnement .... »

A ce titre Geb-Nout peut recevoir des dons qui ouvrent droit à réduction d'impôt; une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant et pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés, une réduction de 60 %

Le dernier CA s'est attelé à mettre en forme la double ambition évoquée au début: avancer et animer le lieu.

## ALLER PLUS LOIN c'est:

- Poursuivre la voie qui montre l'intérêt des blés anciens dans l'alimentation humaine et faire réaliser régulièrement de nouvelles analyses moléculaires biochimiques et des analyses sensibles de qualité (laboratoire Électrophotoniques Ingénierie)
- Développer l'approche sensible au niveau des sols et son impact sur les récoltes. D'autres analyses permettront de communiquer les résultats de nos avancées sur ces sujets.
- Installer sur place notre propre laboratoire de cristallisation sensible pour poursuivre les travaux menés pendant deux ans à Baffour, grâce au matériel d'un autre laboratoire.

## ANIMER CE LIEU c'est :

- Multiplier les échanges et rencontres interdisciplinaires dans l'esprit des journées « 10 ans de Geb-Nout ».
- Transmettre les avancées des recherches et permettre de vivre des relations avec la Nature.

Il s'avère qu'un lieu dédié à ces réunions est nécessaire. Les barnums loués pour l'anniversaire l'ont bien monté.

Nous avons fait le choix d'une yourte, posée sur le bas du jardin.

La yourte coûte 15 000,00 €. C'est la même somme qui est nécessaire pour relancer les analyses et créer le laboratoire dans les mois qui viennent.

**UN IMMENSE MERCI** d'avance à tous ceux qui répondront à cet appel à dons .... quelqu'en soit le montant.

Le reçu défiscalisé correspondant au don effectué le 31 décembre au plus tard, sera adressé courant janvier, Geb-Nout garantit évidemment la confidentialité des dons.

Nous nous permettons de rappeler que la cotisation 2016 est de 20,00€